

CONDUITE EN SECURITE D'UN CHARGEUR A MÂT TELESCOPIQUE

1°) Objectif Général :

- Maîtriser les règles de conduite et de sécurité à l'utilisation d'un chargeur à mât télescopique.
- Maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives à l'utilisation d'un tracteur agricole équipé d'un chargeur frontal.

2°) Durée de la formation :

- 3 jours soit 21h

3°) Public cible – pré requis :

- Exploitants agricoles et salariés agricoles de très petites entreprises (moins de 10 salariés).

4°) Public cible – pré requis :

- Chaussures ou bottes de sécurité et gants de manutention

5°) Contenu :

Jour 1

- a) Etre capable de conduire sur la route en respectant la réglementation : 2h00
- o Identification et connaissance de la signalisation (panneaux de danger, d'interdiction et d'obligation, panneaux particuliers, signaux relatifs aux intersections et régimes de priorité et signalisation au sol des voies de circulation)
 - o Connaissance des règles de circulation (règles particulières de circulation des engins hors gabarit : signalisation, vitesse, consignes)
 - o La réglementation (code de la route sur l'imprégnation alcoolique, médicaments, textes réglementaires applicables : examens, vérifications, travaux au voisinage des lignes électriques et tranchées ; port des protections auditives, spécificités agricoles, l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur, informations spécifiques à un chantier : de nuit, au bord de l'eau...)
 - o La responsabilité civile et pénale
 - o Les différents risques et la protection
 - o Informations sur le chantier

b) Etre capable de décrire le fonctionnement de l'outil : 1h30

- o Les différents organes : description et terminologie, chaîne cinématique et principe de fonctionnement d'un système hydraulique, transmission et circuit de freinage.
- o Les accessoires agricoles et leur fonction.
- o Le contrôle périodique.

c) Etre capable d'utiliser l'outil en sécurité : 3h30

- o La prise de poste : les EPI du conducteur, l'inspection visuelle des différents éléments de l'engin (châssis, boulonnerie, pneus, fuites), les niveaux et appoints journaliers, l'accès en montée et en descente de l'engin, la propreté de l'espace cabine, la visibilité depuis le poste de conduite, la mise en œuvre des sécurités, la mise sous tension : interprétation des symboles du tableau de bord, des pictogrammes, fonction « test », la mise en route de moteur, les contrôles et le temps de chauffe.
- o La fin de poste : stationnement de l'engin (horizontalité), le positionnement des équipements y compris leur calage lors d'interventions, mise en œuvre des sécurités (levier au point mort, mise en sécurité), la procédure d'arrêt du moteur.
- o Les risques inhérents au fonctionnement de l'engin : les risques mécaniques, électriques, chimiques, physiques, incendie et explosion, risques au levage, chargement et déchargement.

Jour 2

a) Questionnaire à choix multiples : 45 min

b) Etre capable d'utiliser l'outil en sécurité : 6h15

- o Manœuvre à vide : marche avant, marche arrière selon un circuit spécifique réalisé avec des plots et en respectant les règles de sécurité
- o Chargement et déchargement : application des consignes de sécurité, le chargement de boules de foin ou bottes carrées sur un plateau fourrager
- o Rangement en hauteur de boules de foin ou bottes carrées : les différentes techniques et application des consignes de sécurité 3 heures 30

Jour 3

- Examens théorique et pratique pour une validation à la Recommandation CARSAT R372m pour la Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES 9). Validation par organisme certifié.